



Conseil des Habitant.e.s de Lancy 2023-2024

-

Table délibérative "Espaces publics"

RAPPORT FINAL

Genève, 24 Janvier 2024

Le Conseil des habitant-e-s, tout comme ses mesures d'encouragement, est le fruit d'une démarche collaborative entre le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC) du canton de Genève, la Ville de Lancy, l'Institut d'études de la citoyenneté (InCite) de l'Université Genève et les organismes partenaires genevois et lancéens. Ce projet amène les outils démocratiques toujours plus à la portée des habitant-e-s afin de développer les conditions cadres de leur participation citoyenne.

Table des matières

INTRODUCTION DES MEMBRES DE LA TABLE DELIBERATIVE : "Espaces publics"	3
PARTICIPANT.E.S A LA TABLE DELIBERATIVE	4
PROCESSUS DU CONSEIL DES HABITANT.E.S	5
PROPOSITIONS FINALES.....	6
Thème A : Communication interactive entre les habitants et la commune	6
Thème B : Aménagements.....	9
Thème C : Espace public intergénérationnel et intercommunautaire	11
Thème D : Sécurité	13
CONCLUSION DES MEMBRES DE LA TABLE DELIBERATIVE	15

INTRODUCTION DES MEMBRES DE LA TABLE DELIBERATIVE : "Espaces publics"

Les 24 participant.e.s à la table délibérative "Espaces publics" expriment vivement leur reconnaissance envers la Commune de Lancy pour l'opportunité de participer au Conseil des Habitant.e.s.

Les participant.e.s remercient chaleureusement la Commune pour les mesures d'encadrement, notamment pour les excellents repas et les pauses-café.

Ils/elles saluent la réalisation de ce projet de démocratie participative qu'ils/elles jugent particulièrement inclusif.

Les participant.e.s insistent sur le fait que les propositions suivantes sont issues d'un panel bien représentatif des citoyen.ne.s de Lancy. Celles-ci sont les fruits de discussions très riches entre participants notamment basés sur les connaissances acquises grâce aux échanges avec les expert.e.s.

Les participant.e.s soulignent avoir rencontrés quelques divergences mais avoir réussi à trouver des compromis à travers des moments de délibération.

PARTICIPANT.E.S A LA TABLE DELIBERATIVE

La table délibérative "**Espaces publics**" était composée de 24 résident.e.s Lancén.ne.s.

Représentativité

Différentes caractéristiques leur étaient demandées lors de l'inscription, afin de pouvoir observer le degré de représentativité. Ces informations, résumées dans le tableau ci-joint, sont basées sur leur propre déclaration.

Choix du thème

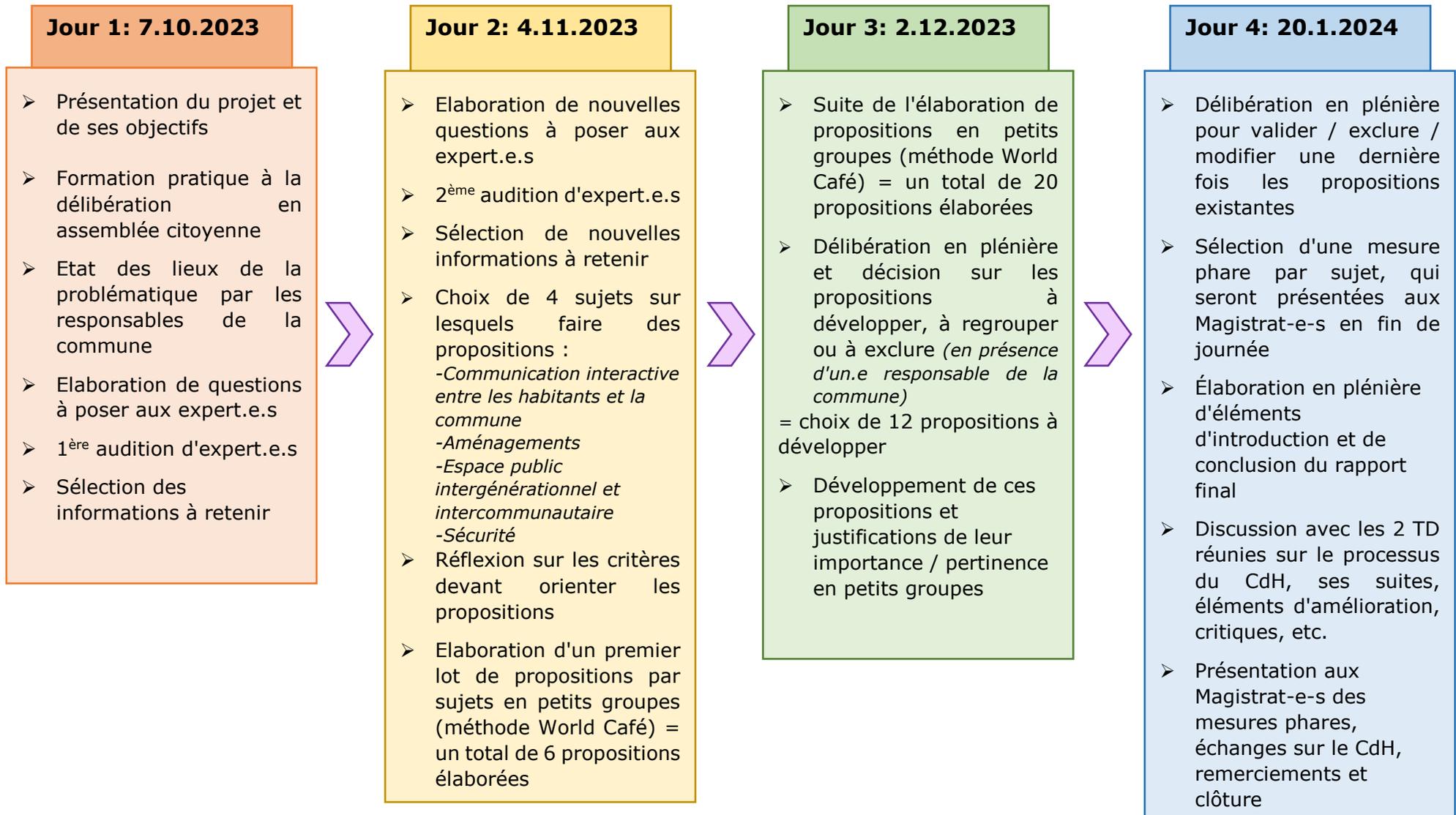
Au moment de l'inscription, les participant.e.s pouvaient exprimer leur préférence entre les deux thèmes de travail de disponibles. Ces préférences ont toutes été respectées.

Indépendance du politique

Tou.te.s les participant.e.s ont déclarés:
 - ne pas être actuellement membre d'un organe dirigeant d'un parti politique (au niveau communal, cantonal ou fédéral)
 - ne pas avoir actuellement de mandat politique

TOTAL		24
Genre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Femmes ▪ Hommes 	10 14
Age	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins de 18 ans ▪ 18-35 ans ▪ 35-50 ans ▪ 50 ans et plus 	0 3 9 12
Quartier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pont-Rouge, Semailles, 1^{er} aout ▪ La Chapelle ▪ Palettes-Bachet ▪ Surville, Tivoli, Marbriers, Plateau ▪ Vendée, Louis Bertrand ▪ Les Verjus, les Mouilles ▪ La Caroline, square Clair-Matin 	9 0 5 2 3 2 3
Niveau de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecole obligatoire ▪ Formation post-obligatoire ▪ Diplôme universitaire 	1 9 14
Statut de résidence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Citoyen.ne.s suisses ▪ Résident.e.s étrangères + 8 ans ▪ Résident.e.s étrangères - 8 ans 	18 5 1
Fréquence de vote	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jamais (ou pas le droit) ▪ Rarement ▪ Environ 1 fois sur 2 ▪ Souvent ▪ Toujours 	3 1 1 5 14

PROCESSUS DU CONSEIL DES HABITANT.E.S



PROPOSITIONS FINALES

Thème A : Communication interactive entre les habitants et la commune

Communication interactive et dynamique entre les habitant-e-s et les administrations. Il est important de permettre à la population d'exprimer ses souhaits, préoccupations et besoins en amont et en aval des projets.

Propositions développées

A1 Mettre au point une application mobile pour les Lancéen.ne.s, qui inclurait les fonctionnalités suivantes :

- Le/la citoyen.ne peut signaler des demandes ou commentaires à la commune. Les autres citoyen.ne.s peuvent réagir et/ou le commenter (ex : une fontaine ne fonctionne pas bien)
- Signaler des problèmes de sécurité publique dans les lieux publics.
- La commune informe des projets d'aménagements. Le/la citoyen.ne peut s'abonner aux nouvelles d'un ou plusieurs quartiers ainsi que de thèmes précis
- Les Lancéen.ne.s peuvent proposer des activités auxquelles d'autres Lancéen.ne.s peuvent s'inscrire. Les règles et usages de voisinage doivent être respectés. La commune modère en fonction du nombre de personnes, du lieu, du jour, de l'heure et de l'activité.
- La commune pourrait passer un contrat avec un collectif bénévole / citoyen compétent en technique et en connaissances qui gère (=maintienne et alimente) l'appli/interface numérique commune citoyen.ne.s.
- Les associations, le Lancéen, la maison de quartier etc. doivent promouvoir l'application et mettre en lumière certains évènements et activités proposées.

C'est important parce que ça permet de créer un lien entre commune et citoyen.ne.s qui n'existe pas encore. Aussi ça permet de relever des choses positives et négatives. Ça permet de faire un retour facile et rapide à la commune. Ça palie à un manque d'information de la part de la commune. Ça fait vivre la ville notamment en termes de liens sociaux. Ça permet de se réapproprier sa ville.

Cette proposition a été désignée par les participant-e-s comme proposition phare de ce thème pour être présentée aux Magistrats lors de la dernière séance le 20 janvier 2024.

A2 Organiser des séances trimestrielles de questions-réponses aux représentant.e.s de la commune sur la base de questions préalablement posées par les habitant.e.s et plébiscitées par leurs pairs, en laissant également du temps pour les questions spontanées.

- La séance sera organisée de façon multi-modale (événement en présentiel, avec possibilité d'être en zoom). Une retranscription de cette séance sera mise à disposition sur un site internet ou sur une chaîne dédiée pour des vidéos de long format (ex : YouTube).
- Chaque rencontre aura un thème particulier, ce qui permet d'inviter la personne adéquate (exemple : autorités et/ou membres de l'administration) pour répondre aux questions, le thème est défini lors de la séance précédente.
- Ces séances seraient également l'occasion pour les autorités de consulter les citoyen.ne.s.

C'est important parce que ça permet de créer un moment moins virtuel et également accessible pour tous (par zoom). Ça rend accessible les autorités car on les voit, on peut avoir un accès direct : contact personnalisé.

A3 Organiser une réunion visant à soutenir la création d'un cartel des associations

- Faire un état des lieux de tout ce qui existe (répertoire des associations et réunions des associations). Ces informations sont mises à disposition sur la plateforme numérique de la commune
- Le but du cartel serait de partager des informations et des expériences, organiser des événements combinés (travail collectif des associations)

- Proposition de structure : un représentant par association, un président de cartel (élu en présidence tournante parmi les associations), un représentant communal ; publication et tenue d'un PV ; agenda 1x par an
- En préparation : faire un inventaire des besoins des associations et identifier des synergies entre ces besoins
C'est important parce que cela permettrait de coordonner les demandes des associations et d'utiliser les ressources de manière plus efficace.

A4 Diversifier les moyens de communication en amont/aval des projets communaux (flyers tout-ménage, panneaux LED)

C'est important parce que tout le monde ne maîtrise pas les technologies modernes et c'est un motif d'inclusion. Certaines personnes maîtrisant la technologie peuvent aussi trouver cela complémentaire. Pour certaines personnes, cela leur évite d'être mis devant le fait accompli sans avoir eu l'information en amont.

Thème B : Aménagements

Aménagement de tous les espaces publics de façon à les rendre attrayants, évolutifs et durables. C'est important parce que les habitant.e.s d'aujourd'hui et de demain doivent s'y plaire, avoir envie de s'y rendre, être capable d'en profiter été comme hiver. Le côté modulable permettra en tout temps l'adaptation du lieu et minimisera les contraintes économiques.

Propositions développées

B1 En hiver, créer des îlots couverts, éphémères, abrités du vent, avec tables, bancs, et décorés de graffitis, fresques et autres décorations. En été, créer des îlots de fraîcheur permettant repos et activités : lecture, sieste dans des hamacs, etc. Y compris dans les zones bétonnées. Pour la réalisation de ces aménagements, un sondage préalable serait nécessaire afin de connaître les positions des usagers. Un QR code disponible sur place permettrait aux citoyen.ne.s de donner leur avis.

C'est important parce que l'espace public doit être accessible à tous quelle que soit la météo. Cela permettrait également d'encourager l'utilisation des infrastructures existantes et de renforcer les liens de proximité.

Cette proposition a été désignée par les participant-e-s comme proposition phare de ce thème pour être présentée aux Magistrats lors de la dernière séance le 20 janvier 2024.

B2 Développer un catalogue des espaces intérieurs (privés et communaux) disponibles pour la location par des associations, des collectifs et des personnes privées.

- Fournir un modèle standard de contrat qui définit les responsabilités des usagers
- Les espaces communaux sont disponibles à un prix accessible

- Possibilité de pratiquer des activités occasionnelles et/ou régulières (ex : sports) dans des salles de gym, maisons de quartier ou autres édifices de la ville.

C'est important parce que ce catalogue facilitera et accélèrera la recherche et la réservation d'espaces disponibles pour la location.

B3 Développer des expositions lumineuses (projections, illuminations) dans les passages sous-voies et lugubres, avec détecteurs de mouvements.

C'est important pour améliorer le sentiment de sécurité et pour encourager et rendre agréable l'utilisation nocturne de ces passages.

Autres propositions retenues

B4 Modifier l'éclairage public en faveur de systèmes à détection de mouvement.

C'est important pour faire des économies d'électricité et cela peut également être un avantage pour la faune.

B5 Augmenter l'accès libre aux espaces sportifs intérieurs.

Thème C : Espace public intergénérationnel et intercommunautaire

Un espace public pour tous et toutes, pour toute heure (du jour, de la nuit, de la vie). C'est important pour favoriser l'entente et la convivialité intergénérationnelle et intercommunautaire.

Propositions développées

C1 Adapter l'hygiène dans les parcs (toilettes sèches, fontaines à eau) à tous les profils et âges (enfants, personnes en situation d'handicap, seniors).

C'est important pour garantir un accès à l'espace public à toutes et tous, parce que les toilettes publiques existantes ne sont pas forcément adaptées à tous les profils. D'autre part, certains parcs sont aujourd'hui dépourvus d'équipements sanitaires. L'hygiène des mains est importante (et il est possible de garantir cette hygiène même dans les toilettes sèches où on peut mettre des réservoirs, ça existe déjà donc c'est possible).

C2 Créer des installations intergénérationnelles et intercommunautaires, comme une constellation d'activités locales, dans les espaces publics, avec des mobiliers et équipements modulables (skate-park, zone parc à chien, zone nature, magasin mobile de type roulotte gérée par des associations / bénévoles / privés / TSHM – travailleurs sociaux hors mur).

C'est important pour favoriser des liens sociaux au sein de la population, chacun pouvant y trouver sa place en fonction de ses intérêts (exemple : parc Bertrand).

C3 Mettre en place des lieux publics couverts modulables 4 saisons (exemple couvert de Perly). Ces lieux pourraient être standardisés afin d'être répliquables sur la commune à coûts raisonnables. Ces lieux favorisent une occupation

libre et publique de l'espace, en assurant le respect des autres usagers (à noter que cela ne remplace pas les salles à louer et cela évite la monopolisation du lieu).

C'est important pour encourager les échanges et les rencontres, pour permettre aux personnes qui n'ont pas les moyens de louer un lieu d'avoir accès à un espace pour des événements collectifs publics. Ceci permet par exemple d'organiser des activités pour les enfants qui ne partent pas en vacances (notamment via les TSHM).

Cette proposition a été désignée par les participant-e-s comme proposition phare de ce thème pour être présentée aux Magistrat.e.s lors de la dernière séance le 20 janvier 2024.

Autre proposition retenue

C4 Resituer les panneaux d'affichage officiel de la mairie sur les lieux de passage et d'attente fort fréquentés (arrêt de bus, préaux d'école).

Thème D : Sécurité

Renforcer la sensibilisation afin de prévenir et atténuer les éventuelles tensions par la présence de personnes formées et dédiées (TSHM – pairs). C'est important parce que cela permet la résolution efficace et proactive en amont de conflits potentiels.

Propositions développées

D1 Consulter les élèves pour un aménagement participatif annuel des préaux scolaires (par exemple : jardins potagers ou aménagements naturels).

C'est important afin de sensibiliser les enfants à la citoyenneté et de les responsabiliser afin qu'ils aient une meilleure appropriation et respect des aménagements. Ainsi, ces derniers seront plus adaptés, plus utilisés et plus appréciés.

D2 Initier et encourager des projets de promotion du civisme sous forme d'ateliers qui se déroulent dans l'espace public. Par exemple : ramassage de déchets, entretien d'équipement public. Les ateliers permettraient de réaliser des propositions concrètes de la part des participant.e.s. Créer un moment festif pour clore l'activité.

C'est important parce que cela permet de sensibiliser les usager.e.s à la citoyenneté, une meilleure appropriation et respect des espaces et aménagements publics. Cela permet également de renforcer le sentiment d'appartenance et d'intégration.

Cette proposition a été désignée par les participant-e-s comme proposition phare de ce thème pour être présentée aux Magistrat.e.s lors de la dernière séance le 20 janvier 2024.

D3 Développer de nouveaux revêtements pour zones piétonnes/cycles afin qu'ils soient : perméables et non-glissants en hiver comme en été. Signaler par des marquage-couleurs les éventuelles différences de niveaux (ex : bordure ou limite entre revêtements distincts).
C'est important pour prévenir les chutes et accidents.

Autre proposition retenue

D4 Proposer la création d'un mini jardin de circulation (sensibilisation au code de la route et aux règles de sécurité routière) itinérant dans les quartiers pour les enfants

D5 Créer des espaces de jeux collectifs multi-âges avec un accès sécurisé dans les quartiers denses, de préférence non loin des écoles

D6 Consulter les riverains et les associations de quartier pour identifier les risques dont elles ont connaissance

D7 Créer ou mettre à disposition une application permettant de signaler des problèmes de sécurité publique dans les lieux publics

CONCLUSION DES MEMBRES DE LA TABLE DELIBERATIVE

Les participant.e.s à la table délibérative "Espaces publics" remercient l'équipe des facilitateurs/facilitatrices et de l'encadrement (UNIGE, responsables logistiques, etc.).

Les participant.e.s expriment leur souhait de que l'expérience du Conseil des Habitant.e.s soit renouvelée.

Les participant.e.s exhortent les autorités communales à faire honneur à leurs propositions et avoir des réponses claires de leur part. Ils/elles seront attentifs/attentives au suivi qui sera donné à leur propositions et attendent des réponses concrètes.

Les participant.e.s souhaitent vivement que les autorités communales mettent en œuvre leurs propositions par des mesures concrètes.

Ils/elles invitent les autorités communales à redoubler d'effort pour continuer à développer la ville avec les citoyen.ne.s pour le bien-vivre à Lancy.

"Nous comptons sur vous !", concluent-ils/elles.
